

# 3C. RÈGLEMENT GRAPHIQUE N°2

LE BOIS-ROBERT

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5

VERSION POUR APPROBATION -  
MARS 2026



## 1. HABILLAGES

- Limite de zone
- Limite parcellaire (PCI Vecteur Millésime 2025)
- Bâti
- Éléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Éléments du patrimoine bâti à préserver (L.151-19 CU)
- Mare (L.151-23 CU)
- Zone d'expansion des ruissellements

## 2. PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)

## 3. AUTRES INFORMATIONS

- Zone couverte par le Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée de la Scie (PPRI)

